L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 15 DECEMBRE 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
N° 83, RUE DE CHARTRES.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-Général et du Conseil de la Première Municipalité.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN 15 DECEMBRE 1851.

CONSEIL GENERAL.—Le procès verbal de la dernière séance du Conseil-Général paraîtra dans notre prochain numéro.

Correspondance de l'Abeille.

Paris, 20 novembre 1851.

A M. LE REDACTEUR DE L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS.

Monsieur,

Le lendemain même du jour où je vous expédiais ma dernière lettre, la bataille s'engageait. Ne craignez rien, personne n'est tué. Il ne s'agit que d'une bataille parlementaire. L'Assemblée avait à se prononcer sur le projet de loi électorale du ministère. M. de Vatimesnil aborde la tribune le premier et combat le projet; le nouveau ministre de l'Intérieur, M. de Thorigny, lui répond en paraphrasant le message du Président. Un nouvel adversaire de la loi attire à la tribune le garde des sceaux, M. Daviel. M. Daviel débute à la façon de Petit Jean, il dit sans broncher son commencement, [illegible] dans ses phrases, [illegible] et bat la campagne au milieu de l'inattention [illegible]. M. Daviel s'est retiré de la tribune sans [illegible]

[illegible]

Edmond TEXIER.

[illegible]

SOCIETE D'HARMONIE.—Le mauvais temps [illegible] vendredi et samedi ont empêché les amateurs de se porter à la salle de l'Armory, pendant ces deux jours. Les dames charitables qui ont organisé la foire nous prient d'annoncer que pour compenser cette perte, le bazar sera ouvert aujourd'hui et demain. Il reste sur les tables des vendeuses une foule d'élégantes bagatelles dont on n'a pas encore disposé. Les acheteurs pourront y faire un excellent choix d'objets d'étrennes. Qu'ils n'oublient pas d'ailleurs que la recette est destinée à ces malheureux orphelins et que l'asile de la Troisième Municipalité compte sur le généreux concours du public pour subvenir aux dépenses de l'hiver.

VARIETES.—Le programme de la représentation de ce soir au théâtre des variétés est fort attrayant. Il se compose de deux ballets nouveaux: *Le Jugement de Paris* et *La Maja de Séville*, d'une comédie *Paul Pry* et d'un vaudeville intitulé *Post of Honor*.

L'ORLEANAIS.—Il y a quelques jours les colonnes du journal whig de la 3me municipalité étaient maculées de toutes sortes de vertueuses et pudiques exclamations au sujet d'un innocent article que nous venions de publier et où il était à la fois question d'un grand homme et d'une danseuse célèbre. Les ô surmontés de l'imposant accent circonflexe y foisonnaient comme dans la tragédie antique.

Hier, c'était bien autre chose. Nous avions eu la maladresse de féliciter l'*Orléanais* sur l'énergie de ses convictions politiques. Furieux de ce compliment qui eut satisfait tout amour propre moins exigeant que le sien, il nous a fait payer cher notre politesse et nos bonnes paroles. Il nous traite de pitoyable écrivain et nous appelle—horreur!—*ce monsieur*. Nous qui la veille encore lui prodiguions des marques de tendresse et lui donnions l'accolade fraternelle. O ingratitude!

N'importe, nous persistons à nous tenir aux côtés de l'*Orléanais* et à marcher patriotiquement avec lui dans les droits sentiers où l'a guidé sa raison éclairée. Pourquoi cherche-t-il encore à se faire illusion et à douter de la réalité? Il est whig et très bon whig, puisque son ancien rédacteur a été forcé de l'abandonner pour ne pas trahir sa foi démocratique. Il est whig, excellent whig, puisque son numéro de vendredi dernier rendait hommage à la *haute sagesse* du Président. *Orléanais!* tu es un journal *Fillmoriste*. Confrère, vous êtes *Freetiste*, car votre même numéro de vendredi rendait compte en termes élogieux d'une offrande faite à un citoyen dont le zèle et les efforts n'ont pas été étrangers au triomphe du présent sherif.

Embrassons nous, ô *Orléanais!* et cessons de nous déclarer. Que dirait le *Courrier de la Louisiane* si en lui révélant le secret de nos dissentions?

Convention des Chemins de Fer.

La grande Convention des chemins de fer, où siègeront des délégués de tous les Etats du Sud-Ouest, doit, on le sait, se tenir à la Nouvelle-Orléans au commencement du mois prochain. Le gouverneur a nommé les délégués de la paroisse d'Orléans; ce sont MM. John Slidell, J. M. Bell, Alfred Hennen, J. E. Morse, I. D. B. D. Bow, Glendy Burke, James Robb, J. P. Benjamin, Maunsel White, W. C. Elmore, J. C. Larue, A. D. Crossman, J. R. Shaw, G. Lawrason, M. Musson, Isaac Johnson, A. M. Holbrook, Alex. Walker, J. F. H. Claiborne, J. H. Maddox, Dr. A. F. Seymour.

Le maire de la Nouvelle-Orléans a également été autorisé à nommer un certain nombre de délégués pour la ville. La 2me municipalité a déjà désigné les siens et les autres municipalités ne tarderont pas à en faire autant. Les gouverneurs de tous les Etats du Sud-Ouest ont très probablement déjà nommé leurs délégués.

La Convention qui se réunira dans notre ville le mois prochain sera une imposante assemblée.

Affaire du Prometheus.

Les journaux du Nord nous apprennent qu'une demi heure après avoir reçu la nouvelle de l'acte de violence auquel le *Prometheus* avait été soumis dans le port de San Juan, M. Webster écrivit au Président pour l'engager à envoyer immédiatement sur les côtes de l'Amérique Centrale une escadre chargée de protéger nos bâtiments marchands. Il a en outre expédié à [illegible] notre ministre à Londres les instructions les plus pressantes et lui a intimé l'ordre d'exiger du gouvernement anglais les explications les plus catégoriques. M. Webster déclare avec raison que le commandant de l'*Express* a violé le premier article du traité conclu au mois d'avril de l'année dernière entre M. Bulwer et M. Clayton et ratifié par les deux gouvernements. En vertu de cet article l'Angleterre et les Etats Unis s'engagent réciproquement à ne pas exercer de protectorat à Nicaragua, Costa Rica et dans le pays des Mosquitos. Or, on se rappelle que le commandant de l'*Express* a tiré sur le steamer américain pour appuyer la demande des autorités de Nicaragua. Le traité a donc été violé d'une manière flagrante, et il faudra bien que le gouvernement anglais désavoue l'acte commis en son nom par le capitaine de l'*Express*.

Congrès.

Séance du 6 décembre.

SENAT.—Pas de séance, le Sénat s'était ajourné au 8.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.—Séance nulle. Le secrétaire donne lecture du rapport [illegible]

Une dépêche [illegible] télégraphe [illegible] apprend que les résolutions relatives à la réception de Kossuth ont été longuement discutées au Sénat, dans la séance du 12. MM. Mallory, Badger, Seward et plusieurs autres sénateurs ont pris part au débat. L'amendement de M. Berrien fut rejeté ainsi que cette partie de la résolution dans laquelle il est dit que le Congrès, en souhaitant la bienvenue à Kossuth, n'entend pas se départir de la politique de non intervention qui a été jusqu'à présent suivie par le gouvernement américain. Deux autres propositions ont été également repoussées et enfin la résolution de M. Seward adoptée par 33 voix contre 6. Voici cette résolution:

Résolu que le Congrès, au nom du peuple des Etats Unis, souhaite cordialement à Louis Kossuth la bienvenue dans la capitale de l'Union.

Texas.

Le steamer *Meteor*, capitaine Forbes, nous a apporté hier des journaux de Galveston jusqu'au 12 du courant.

La Législature du Texas siège encore, mais [illegible]

Le général Persifor Smith est arrivé à San Antonio, de retour de la frontière qu'il a parcourue dans toute sa longueur.

Le brigadier général par brevet Belknap, lieutenant colonel du 5ème d'infanterie, est mort le 10 du mois dernier, en se rendant de Brazos au fort Washita: c'est une perte réelle pour l'armée.

EUROPE.

Les avis apportés d'Europe par le steamer *Arctic* vont jusqu'au 22 novembre pour Liverpool et jusqu'au 20 pour Paris. Notre correspondance résume les faits saillants de la chronique politique de France. Nous y ajoutons les détails les plus intéressans que renferment les journaux de Paris.

Kossuth à New-York.

Les journaux de New York s'occupent presque exclusivement de Kossuth. Son arrivée à Staten Island a causé dans la cité impériale une émotion impossible à décrire et réveillé un enthousiasme qui n'attendait qu'une occasion propice pour se traduire en frénétiques hourras, en speeches patriotiques, en cortèges immenses et en présentations officielles. Un de nos confrères de New York rend compte de la manière suivante des incidents qui ont accompagné et suivi le débarquement du proscrit hongrois à Staten Island.

L'accueil que Kossuth a rencontré en mettant pour la première fois le pied sur le sol d'Amérique est un prélude de la réception qui l'attend partout. Les habitans de Staten Island n'ont pas cessé de le fêter depuis son arrivée. On sait d'ailleurs qu'ils étaient sur le *qui vive* et qu'une foule nombreuse de citoyens de New-York étaient venus se joindre à eux pour souhaiter la première bienvenue au voyageur. Le *Humboldt* a eu beau arriver en pleine nuit, tout le monde était sur pied, et quand une fusée a annoncé l'approche de ce navire, les hurrahs et les coups de canon ont éclaté.

Le bateau de la Quarantaine a sur le champ amené à bord le Dr Doane qui s'est présenté à Kossuth et lui a adressé quelques paroles de félicitation auxquelles le voyageur a répondu avec sa courtoisie et son à propos ordinaire. Puis il est descendu à terre, accompagné de Mme Kossuth et de M. et Mme Pulsky et de ses autres compagnons pour se rendre à la demeure du Dr. Doane. Il y a été accompagné par une foule avide de le voir et de le saluer.

Là se trouvait le bataillon de Staten Island, commandé par le Major Hazadorn, qui s'est empressé d'offrir à Kossuth une garde d'honneur et qui lui a fait un assez long discours où respiraient tout à la fois la sagesse des vues et l'enthousiasme des sentiments. Kossuth a montré dans sa réponse qu'il avait vivement apprécié ces mérites. Jusque là le voyageur avait parlé anglais, mais il lui fallait employer l'allemand pour répondre au discours du chirurgien du bataillon de Staten Island qui servait d'organe aux citoyens naturalisés. Il se sert de cet idiome avec une plus grande facilité que de l'anglais, et rien n'est plus surprenant que cette aptitude universelle pour les langues, si non la justesse et la convenance de toutes les improvisations auxquelles il est obligé de se livrer.

Ce ne fut qu'à une heure et demie de la nuit que Kossuth put prendre un peu de repos, et il en avait grand besoin: car toute flatteuse qu'elle était, l'ovation qu'on lui faisait avant même qu'il eut pu se remettre des fatigues de la traversée et par le froid de la nuit, ne laissait pas que d'offrir certaines compensations pénibles.

Le 5, dans la matinée, une foule de visiteurs de tout genre, Comités des Aldermen, Comité de la Presse, Comité démocratique Européen, simples particuliers, citoyens ou réfugiés, sont venus porter à l'illustre exilé le tribut de leurs hommages.

Parmi les Italiens on remarquait M. Foresti, pour lequel Kossuth apporte des lettres de Mazzini. Quand il a été présenté à l'ex-gouverneur de la Hongrie, celui-ci lui a dit avec la plus franche cordialité, en s'exprimant en français: «Ah! je vous connais déjà comme un vrai représentant de la démocratie européenne, dans laquelle nous sommes tous solidaires.»

Dans la journée Kossuth a été fêté officiellement par les habitans de Staten-Island, qui ont organisé en son honneur une procession qui n'avait pas moins d'un demi mille de long. Après avoir parcouru les principales avenues de l'île, la procession est arrivée au lieu de réunion où l'on avait dressé une tente capable de tenir trois mille personnes. Là, une adresse fut présentée et lue à Kossuth au nom des habitants; le grand orateur répondit assez longuement en les remerciant avec chaleur des sentiments et de la sympathie qu'ils lui témoignaient.

Puis vint le général Paez, qui adressa en espagnol, à Kossuth, un petit discours auquel ce dernier parut fort sensible. Une députation allemande apporta aussi une adresse; puis les dames eurent leur tour; elles furent présentées par le Dr. Doane, et cette présentation termina la fête.

Le 6 au matin, le maire de New-York, les membres du Conseil de ville et environ cinq cents citoyens s'embarquèrent sur le steamer *Vanderbilt* pour aller recevoir Kossuth à Staten Island. A 9 heures et demie le bateau atterrait et une députation se transportait auprès de l'illustre exilé pour l'accompagner à bord. A 10 heures et quart celui-ci s'embarquait en effet avec sa femme et sa suite et le steamer s'éloignait de la rive au milieu des salves d'artillerie et des acclamations enthousiastes de la foule. La curiosité était si grande à bord du bateau et devenait si gênante pour Kossuth que le comité dut le placer sur les tambours. Pendant tout le trajet l'artillerie tonnait sur les deux rivages de la baie. Le vaisseau le *North-Carolina* et la frégate *St Lawrence* saluèrent également le steamer qui portait l'ancien gouverneur de la Hongrie. Le débarquement eut lieu à la Batterie au milieu d'un immense concours et de salves d'artillerie qui grondaient sans interruption. Le lieutenant Nelson, appartenant à l'état major de la frégate *Mississipi* accompagnait Mme Kossuth. L'ex dictateur fut présenté au maire de New-York qui le harangua. Le vacarme qui régnait de toutes parts ne permit à personne d'entendre ce discours. Kossuth y répondit avec un rare bonheur d'expression, mais il dut s'interrompre car aucune de ses paroles ne parvenait au maire, et à 3 heures le cortège se mit en marche.

Les journaux qui nous seront transmis aujourd'hui renfermeront sans doute de nouveaux détails sur cette ovation sans pareille que le célèbre Magyar a reçue à New-York.

Mexique.

Par l'arrivée du brick *John Williams* nous avons reçu des journaux de Véra Cruz jusqu'au 6 courant et de Mexico jusqu'au 29 novembre.

Nous empruntons au *Trait d'Union* les faits suivans:

L'ayuntamiento de Mexico vient d'adresser, sur l'initiative de M. le gouverneur du District, un appel aux Mexicains dans l'intérêt des victimes du siège et de la défense de Matamoros. Un comité composé de MM. Gregorio Mier y Teran, Tiburcio Cosas, Javier Echeverria, Francisco Iturbide, José Maria Godoy, Antonio Garay, Vicente Pozo, José Bruñio, Segaceta et Tomas Orosco, s'est institué pour recevoir les souscriptions. L'ayuntamiento a souscrit lui même pour 500 piastres.

—Le congrès ou plutôt la chambre des députés s'occupe avec chaleur de la discussion du projet de loi tendant à procurer des ressources au gouvernement. La question de la levée des prohibitions se trouvant incidemment mêlée à ces débats, les gros bonnets de la chambre ont pris successivement la parole.

—Rien de nouveau sur le pronunciamento de Cordova. Le *Zempoalteca* dément les rumeurs alarmantes qui avaient couru sur le sort du chef politique et des autres autorités de Cordova, tués, avait on dit, dans une émeute. Le gouvernement de l'Etat de Vera Cruz, ajoute le *Zempoalteca*, a reçu des nouvelles récentes, et la seule chose qu'on lui apprenne, c'est que Felipe Romero parcourant les campagnes en désordre, avec peu de monde, ne peut tarder à succomber.

—Le président de la République a accordé son *exequatur* à M. Robert Meyer, nommé consul de Hambourg à Colima et à Mazanillo.

—Le Sénat a adopté la décision de la chambre des députés, tendant à ce que le gouvernement fixe l'époque à laquelle devront avoir lieu les élections de Sonora.

—Le dernier courrier de Silao a été volé, et les sacs de correspondances qu'il transportait ont été perdus.

PEINTURE.—M. SEBRON, peintre distingué, dont nous avons annoncé il y a quelques mois l'arrivée à la Nlle Orléans, est de retour dans notre ville après un voyage qu'il vient de faire dans l'Ouest. M. Sebron devant faire parmi nous un court séjour, entreprendra les travaux qu'on voudra lui confier.

COUT DU RECENSEMENT.—Le recensement décennal des Etats Unis qui vient d'avoir lieu par ordre du Congrès a déjà coûté $1,367,500 et le surintendant demande une allocation additionnelle de $150,000 pour terminer cet important travail.

KENTUCKY.—La Législature du Kentucky dans sa séance du 13 courant, a élu M. John B. Thompson, sénateur au Congrès des Etats-Unis.

LES ILES SANDWICH ET LES ETATS UNIS.—Il paraît certain que les autorités des îles Sandwich se sont adressées officiellement au Président des Etats Unis pour obtenir l'annexion de l'archipel à l'Union américaine. Elles ont même transmis à M. Fillmore un traité signé qui n'attend plus que la ratification de notre gouvernement pour lier définitivement les parties contractantes. Le Président ne l'enverra, dit on, au Sénat que lorsque le différend survenu entre les Etats Unis et la France au sujet des îles Sandwich aura été réglé.

Nouvelles diverses.

Paris, 20 novembre.

Plusieurs journaux annoncent qu'un ordre du jour du ministre de la guerre, motivé sur le vote de l'Assemblée Nationale, a été lu ce matin (19 novembre) dans toutes les chambrées des troupes de la garnison et de la banlieue. D'après cet ordre, les troupes ne doivent plus obéir qu'aux ordres du ministre de la guerre.

—Le maréchal Soult est dangereusement malade. Il est à sa terre de Saint Amand, département du Tarn.

—On lit dans le *Moniteur*:

Un journal prétend que l'expédition dirigée en ce moment par le Gouvernement français vers les côtes du Maroc a été déterminée par la connaissance d'une expédition semblable qu'aurait ordonnée le cabinet de Londres. Cette assertion est complètement inexacte.

Le Gouvernement de la République ignore si l'Angleterre se propose, comme le dit ce journal, d'attaquer le territoire marocain. Quant à l'envoi de l'escadrille française qui doit se rendre devant Salé pour appuyer la demande de réparation, faite sans succès jusqu'à présent, par suite du pillage d'un navire de commerce, cette mesure était depuis longtemps déjà en délibération, et il est probable qu'elle aurait été prise plus tôt sans la crise ministérielle survenue dans le courant du mois d'octobre.

—Les journaux anglais annoncent la mort, déjà prévue depuis quelques jours, du roi Ernest de Hanovre, duc de Cumberland.

Chronique Locale.

UNE VIEILLE DETTE.—Une affaire assez extraordinaire vient d'être intentée à la 1ere Cour de District. Les Etats Unis réclament de John Kitty Smith et de John Chandler Smith la somme de $290,560 61 y compris l'intérêt à raison de 6 pour cent par an depuis le 1er septembre 1821, montant dû à cette dernière date entre les mains de John Kitty Smith, agent naval des Etats-Unis à la Nouvelle-Orléans. Le 4 mai 1822 la Cour de Circuit du District de Columbia rendit un arrêt contre John Kitty Smith le condamnant à payer $500 000 de dommages et à acquitter les dépens. Dommages et dépens furent cependant réduits à $290,560 61, lequel montant devait porter intérêt à partir du 1er septembre 1821. Cette somme n'a pas encore été acquittée par le défendeur qui, s'il faut en croire la pétition, a fait des affaires considérables comme banquier sous le nom de tiers. Le gouvernement allègue la fraude et demande qu'un ordre de séquestre soit décerné contre les dépôts faits à la banque de la Louisiane, à la banque de l'Etat de la Louisiane et à la banque du Canal au nom de John Chandler Smith et de John Kitty Smith. Le juge Larue a décerné l'ordre de séquestre et a nommé M. Reynolds curateur ad hoc du défendeur qui réside à Baltimore. Les intérêts réclamés par le gouvernement portent la somme en litige à environ $700 000.

COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS.—M. A. Météyé, accusé de s'être laissé corrompre dans l'exercice de ses fonctions d'estimateur public, a comparu vendredi dernier devant cette Cour. Après l'audition des témoignages, dont il n'est rien ressorti qui pût soutenir l'accusation, après les plaidoyers officiels, la cause présentée par M. Benjamin, et une courte allocution du juge, le jury n'a pris que quelques minutes pour délibérer et est venu rendre aussitôt un verdict d'acquittement.

Justice a été rendue à M. Météyé, dont l'innocence est ainsi reconnue et l'intégrité mise hors de doute. Nous le félicitons des nombreux témoignages de sympathie que cette affaire lui a valus de tous côtés.

—Patrick Browden, le malheureux qui avait été blessé à bord d'un steamboat par la chute d'un baril de mélasse, est mort samedi à l'hôpital de Charité des suites de ses blessures.

—Winston Trustler a été arrêté samedi dans la 1re Municipalité, sous la prévention d'avoir commis un parjure devant le juge Derbé. L'accusé a fourni une caution de $750 pour répondre de sa comparution.

—John McCrasson a été arrêté samedi dans la 1re Municipalité pour avoir fait passer son dray sur la jambe de Alexander Humphrey, à l'encoignure Hôpital et Levée. L'accusé a été admis à caution.

ENQUETE.—Le coroner a tenu une enquête samedi sur le corps d'un enfant du sexe masculin, âgé d'environ 4 mois, trouvé noyé en face de la rue Louisa. Le corps était enveloppé dans un sac, dans lequel se trouvaient deux briques. Verdict: Mort d'une fracture du crâne faite par une personne inconnue.

HOPITAL DE CHARITE.—Il a été reçu à l'hôpital de charité dans le courant de la semaine dernière 316 malades et il est sorti de l'établissement 344 personnes dans un état de convalescence fort avancé. Le nombre des décès s'est élevé dans la même période à 28. Il reste maintenant à l'hôpital 767 malades.

AVIS.—On a besoin de quatre bonnes ouvrières en robes, sachant parfaitement leur état. S'adresser à M. Hahne, magasin de modes, No 200, rue du Camp. 13 déc—2

FEUILLETON.

OLYMPE de CLEVES,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

DEUXIEME PARTIE.

XIX.

LA VIE EN PROVINCE.

Le directeur du théâtre vint le surlendemain chez Olympe, que Bannière lui avait fait remarquer à la promenade.

Que notre lecteur ne se figure point qu'à cette époque, que nous essayons de peindre, un directeur de théâtre fût l'autocrate que nous connaissons aujourd'hui, ayant son harem, sa police et ses estafiers.

Au dix-septième et au dix huitième siècle, diriger un théâtre, c'était présider constitutionnellement aux destinées d'une entreprise soutenue par le talent réuni d'une douzaine d'artistes nomades, et parfois d'un poëte attaché à la société.

Un directeur était donc purement et simplement le premier des acteurs de son théâtre.... pour la comptabilité.

Bannière avait assez vu de comédiens: il avait assez entendu parler Olympe; il avait assez de perspicacité naturelle et d'instinct bohémien pour savoir s'y prendre dans cette grande affaire, d'affriander un chef d'entreprise théâtrale.

Il se garda bien de dire à celui-ci qu'Olympe était une actrice déjà connue. Il la peignit comme une fille de condition affolée du théâtre et prête à donner tête baissée dans les panneaux d'un directeur.

Il ne vanta point la distinction, la beauté, la personne d'Olympe; il conduisit, comme nous l'avons dit, le directeur à la promenade, et lui montra Olympe.

Le directeur la vit, fut présenté, la salua, prit rendez vous, et vint chez elle avant l'heure fixée pour l'entrevue, empressement qui, à juste titre, parut de bon augure aux deux amans.

Le directeur, habitué à des histoires pareilles à celle que lui avait contée Bannière, avait cru ce qu'il avait voulu de son récit; mais quand il eut été introduit dans l'intérieur splendide des deux jeunes gens; quand il se fut établi dans le fauteuil moelleux qu'on lui présentait; quand il se trouva au milieu des fleurs et des parfums du boudoir; quand, du boudoir, il eut passé dans la salle à manger pour y prendre la collation; lorsqu'il aperçut vaisselle plate, argenteries et cristaux, lorsqu'il eut goûté les confitures fines, il fut tellement ébloui qu'il supposa à l'instant même que la future débutante ne saurait pas faire le premier pas sur la scène.

Il forma donc le projet de s'enivrer avec les parfums, de s'égayer avec le vin vieux, enfin de passer une bonne heure de félicités matérielles, et de remercier dans tous les sens, après l'entrevue, les généreux hôtes assez fous pour songer à battre les planches quand ils avaient de si bons tapis.

Mais Bannière et Olympe en savaient autant que lui: ils le laissaient s'aventurer dans les suppositions, puis, au dessert, quand il fut bien à point, on le pria de vouloir bien accepter un échantillon du savoir faire des nouveaux aspirans aux parts de la société.

Le comédien, à cette proposition, se rengorgea, vida son verre et préluda aux hostilités par un sourire dédaigneux.

Olympe vit le sourire, comprit le dédain, et sûre de la victoire, elle attendit patiemment.

—Voyons, je vais donc vous donner la réplique, fit l'histrion d'une voix sonore. Que savez vous?

—Et vous? demanda Bannière.

—Moi, je sais tout, je joue les premiers rôles. Choisissez donc votre meilleur morceau et tenez vous bien.

—Savez vous *Hérode et Mariamne?* demanda Olympe de sa douce voix.

—Parbleu! répliqua le comédien à moitié ivre.

—Eh bien! dit Olympe, prenez au hazard.

—Et moi, dit Bannière, je soufflerai.

—Avez vous la brochure? demanda le directeur.

—Oh! inutile, je sais la pièce par cœur.

—C'est bien, fit l'histrion, je joue Hérode.

—Mon emploi, dit Bannière avec un sourire.

Le comédien ne s'inquiéta aucunement de l'observation de Bannière et entonna son rôle, d'une voix enrouée.

Olympe lui répondit.

Mais elle n'eut pas plutôt débité vingt vers que le vieux drôle ouvrit l'oreille.

Oh! oh! fit il.

—Quoi donc? interrompit modestement Olympe, est ce que je me trompe?

—Non, non, au contraire, allez toujours.

Et le comédien appuya ses coudes sur la table et fixa ses yeux ardents comme deux charbons sur Mariamne, qui reprit le fil de son rôle.

—Ah ça mais, dit il, vous avez déjà joué la comédie, vous?

—Quelquefois, oui, répondit Olympe.

—Où donc?

—Par ci, par là, répliqua Bannière pour ne pas mentir.

—Mais savez vous que vous êtes tout simplement superbe, mademoiselle? hurla le vieil ivrogne au comble de l'admiration; parole d'honneur! vous me rappelez la Champmeslé.

—Vous avez joué avec elle? demanda Olympe en souriant.

—Oh! fit l'histrion, j'étais employé au théâtre.

—Mais vous, monsieur, dit-il en s'adressant à Bannière....

—Vous désirez m'entendre?

—Oui.

—C'est trop juste.

Et d'une voix solide, avec ce geste effrayant qui appartenait particulièrement à l'école ancienne, Bannière reprit son entrée d'Hérode.

Le vieux comédien l'écouta dans un silence protecteur; puis, allongeant les lèvres:

—Monsieur n'est point mal, dit il, mais il a encore beaucoup à apprendre....

—J'apprendrai, dit Bannière.

—A étudier.

—J'étudierai.

Pas mal! releva Olympe, qui voulait secourir l'amour propre offensé de son ami.—Allons, allons, mon bon ami, on voit bien que vous jouez le même emploi.

—D'ailleurs, fit observer Bannière un peu piqué, il ne s'agit que de madame, ce me semble.

—Vous vous trompez, mon ami, dit vivement Olympe, il s'agit au contraire de nous deux: qui m'aura, vous aura, ou ne m'aura pas.

—Ah! dit l'histrion, voici qui complique l'affaire.

—Vraiment? fit Olympe.

Oui, il faut que je consulte mes associés. S'il se fût agi de madame, je conclurais seul parce que notre premier rôle, la Catalane, n'est pas assez forte, mais l'emploi de monsieur, diable! c'est autre chose.

—Votre emploi? dit Bannière.

—Notre emploi, soit, dit le vieux renard.

—Eh bien? votre emploi? insista Bannière.

—Notre emploi est déjà partagé en trois, et il faut que je consulte.

Ecoutez, dit Olympe, qui connaissait les comédiens par son long séjour avec eux, nos bouteilles sont vides, c'est vrai, mais la cave n'est pas loin. Allez chercher ceux de vos associés dont le concours est indispensable, amenez les, nous nous entendrons mieux tous ensemble, et surtout nous nous entendrons plus vite que séparément. D'ailleurs, voici l'heure du dîner.... nous dînerons.

Bannière, à ce moment, ouvrit une porte dérobée, par laquelle se glissa traîtreusement une telle odeur de rôt, un fumet si suave de volaille farcie, que le comédien, convaincu, s'échappa en respirant à longs traits l'émanation culinaire par des narines dont la dilatation démesurée se faisait. je reviendrai.

Et il revint flanqué de quatre des importans de la troupe, trois hommes et une femme.

Les trois hommes, râpés, pâles, débraillés, vieux comme leurs costumes, c'étaient le financier, le père noble et le premier valet;

La femme, de la taille d'Olympe, avec moins de distinction, et cette différence, qu'Olympe avait les yeux bleus, et que la femme avait les yeux noirs, qu'Olympe était blonde et que la femme était brune, qu'Olympe avait le teint blanc et rose, et que la femme avait le teint brun et mat: en tout un véritable type catalan, auquel sans doute l'actrice devait son nom de la Catalane.

Joignez à cela des mains charmantes et un corsage avec lequel le seul corsage d'Olympe pouvait lutter de richesse.

Olympe reçut tous ces gens là en camarades, les mit à l'aise d'un seul mot, les installa à table, et comprit, sans se faire prier le moins du monde, cet argot de théâtre qui était cependant loin de ses habitudes.

Elle demanda le nom et l'emploi de chacun, plus souriante encore lorsqu'elle s'adressa à la femme que lorsqu'elle s'adressa aux hommes.

—La Catalane, répondit celle-ci en montrant une double et blanche rangée de petites dents.

Olympe recommanda la Catalane aux attentions de Bannière.

Le dîner fut des plus gais; tout le monde s'y grisa, excepté Olympe, qui, en ramassant sa serviette au dessert, vit un des petits pieds de la Catalane sur le pied de Bannière, tandis que de l'autre elle agaçait celui du premier comique.

Olympe rougit. Quelque chose comme la dent d'une vipère lui mordit le cœur. Mais en se relevant et en regardant l'innocent Bannière, elle s'aperçut à son visage calme qu'il n'avait pas conscience de son bonheur. Elle se contenta en conséquence de lui tendre la main, et Bannière se leva avec ardeur pour venir baiser cette main adorée.

Puis, sous l'influence de ce dîner, on dit des vers, on joua des scènes de tout genre. Enfin, Bannière apporta une plume, de l'encre et du papier, et Olympe se rédigea un engagement que signèrent les cinq associés.

Elle se donnait douze cents livres de fixe et un huitième dans les bénéfices pour elle et pour Bannière.

Cette modestie enchanta l'assemblée, et on se sépara en s'embrassant.

Olympe remarqua que la Catalane avait embrassé cinq fois Bannière.

De son côté, Bannière remarqua que les comédiens avaient embrassé dix fois Olympe.

Puis quand tout le monde fut parti.

—Vous voyez bien, mon très cher, dit Olympe sans faire allusion à ce quintuple embrassement, et en s'attachant au succès de l'aventure, vous voyez bien que nous voilà sûrs de six mille livres par an à peu près.

—Oui, mais ils vous ont trop embrassée, dit Bannière.

Dernier mot qui prouva surabondamment à Olympe qu'elle aurait eu bien tort d'en vouloir à la Catalane.

A partir de ce moment, Olympe ne s'occupa plus que de ses rôles et de ses débuts, fixés au jeudi suivant par le conseil des six.

XX.

Où un nouveau personnage apparaît à l'horizon.

Malheureusement, la prospérité est une de ces déesses à l'humeur difficile et au caractère inconstant dont aucun mortel ne peut se flatter de lier les ailes.

Opération problématique que nul conquérant, excepté César, n'a su pratiquer à l'égard de la victoire.

Or, il arriva qu'Olympe débuta;

Qu'elle débuta heureusement, et dans une pièce d'auteur inconnu;

Qu'elle fit grand bruit à propos de ce début, et que ce bruit amena la foule au théâtre;

Que la foule venant au théâtre, le théâtre fit de copieuses recettes.

Il arriva enfin que M. et Mme de Bannière, on les appelait ainsi, produisirent sur les Lyonnais l'impression la plus favorable.

Ils devinrent donc célèbres, tandis que auparavant ils n'étaient qu'heureux.

Mais leur célébrité les conduisit naturellement à dépenser beaucoup plus d'argent qu'ils n'en dépensaient auparavant.

Il fallut recevoir, avoir un train extérieur, tandis que jusque là la vie avait été murée.

La fin des louis arriva. Les recettes passèrent avec assez de difficulté de la bourse des associés dans celle de M. et de Mme de Bannière.

A la fin de chaque mois, c'étaient des contestations interminables. Au dire des associés, l'engagement d'Olympe et de Bannière était onéreux à la troupe.

A ces petites difficultés près, les choses allaient donc encore. A la fin de chaque mois, Bannière en était quitte pour montrer les dents, et les hommes payaient parce qu'il les avait solides, et les femmes payaient parce qu'il les avait blanches.

Seulement il arriva que, vers ce même temps, le roi tomba malade; que sa maladie porta un coup sensible dans toutes les parties de la France; que partout, à cette nouvelle, les réjouissances s'arrêtèrent, et que les théâtres étant la réjouissance par excellence, à mesure que les églises étaient plus fréquentées, les théâtres se trouvèrent plus déserts.

Les choses traînèrent ainsi pendant deux ou trois mois; puis, après une agonie de misère, la troupe fit faillite.

L'acte de société fut déchiré du coup.

Puis, les théâtres ayant repris un peu de force avec la convalescence du roi, les associés, redevenus maîtres de la position, dictèrent à leur tour, à Olympe et à Bannière, des conditions par lesquelles il fallut passer.

On rouvrit.

Olympe avait repris l'habitude de jouer, et était rentrée au théâtre avec cette ardeur que mettent à leur travail les véritables artistes; de son côté, Bannière avait mordu aux bravos, et, si creuse que fût cette viande, comparée aux fins rôts qui avaient sollicité l'odorat de l'entrepreneur le jour de sa première visite chez Olympe, il la dévorait. Plutôt que de ne pas jouer, ils jouèrent donc au prorata, honteux des appointements que l'association, franche communauté accordait, dans son impartiale justice, en proportions égales, à l'artiste hors ligne et au cabotin vulgaire.

La gêne entra, le visage voilé, le pied incertain, dans le ménage de Bannière.

Les jours où Olympe ne jouait pas, où Bannière ne jouait pas, les deux amoureux se dédommageaient avec l'amour.

Mais Bannière s'aperçut des privations que s'imposait Olympe, habituée au luxe, la gêne était pour elle un véritable malheur. Il vit ses yeux se cercler de noir, sa bouche pâlir, ses mains tomber languissantes à ses côtés.

Comme l'avait prédit Olympe à Bannière, il avait vécu vite et beaucoup appris en peu de temps. En un an, il avait accompli le progrès de la vie. Il savait ce que pèse la joie dans un cœur, et il savait surtout combien de joies une seule douleur peut tuer.

Puis, de temps en temps, la jalousie, jalousie que rien ne motivait, mais, on le sait, les plus terribles jaloux sont ceux qui n'ont aucune raison de l'être, puis de temps en temps, disons-nous, la jalousie mordait un petit coin du cœur de Bannière.

Cela arrivait quand Olympe, en scène, récoltait bravos et sourires. [illegible]

Alors il s'énervait que parmi tous ces plumets sans cesse croisés devant ses amours aux coulisses, il ne se rencontrât un M. de Mailly avec ses rouleaux partout, ses valets partout, ses maisons, ses chevaux et son amour partout.

Si un pareil malheur lui arrivait jamais, que deviendrait-il, lui Bannière, [illegible] par ce microscope de l'âme qu'on appelle l'amour?

[illegible]

Il se rappela qu'il avait lu quelque part cette maxime: [illegible]

[illegible]

On comprend bien qu'un pareil début affriandait Bannière. [illegible] Deux passions ne peuvent vivre à l'aise dans le cœur d'un homme, il faut que l'une dévore l'autre. Le jeu dévora le théâtre, Bannière fut sifflé et alla se consoler à l'académie.

Trois mois suffirent à faire de Bannière un joueur de tripot.

Cependant Olympe continuait de travailler pour ses [illegible]

[illegible]

Elle appela du monde parce qu'elle voyait Bannière s'écarter, parce qu'elle se sentit seule, et que rappeler du monde c'était rappeler Bannière.

Elle crut en effet que Bannière n'était plus joueur, et que si le joueur avait tué le comédien, l'amant tuerait le joueur.

La lutte était grave et la victoire douteuse. Bannière était devenu joueur de profession; il apportait à la pratique de ce métier tout ce qu'un homme intelligent met d'art à la réussite de tout ce qu'il entreprend, il ne gagnait pas davantage qu'un autre, c'est vrai, mais il perdait moins.

Olympe aussi avait été jalouse. Pour Bannière, le jeu n'était peut être qu'un prétexte à couvrir l'amour. Elle avait appelé Mlle Claire, et s'était fait apporter cet habit de cavalier sous lequel, si charmante, elle avait fui avec Bannière; elle l'avait revêtu tristement, et presque honteuse de ce qu'elle faisait, elle avait suivi son amant.

C'était bien au jeu qu'il allait.

Olympe l'épia un instant à s'y rendre; puis, prenant son parti, elle s'établit derrière la fenêtre [illegible]

Quand, pendant une demi heure, cachée dans l'embrasure d'une fenêtre, elle eut vu ce que c'était que le jeu, elle s'enfuit pâle et troublée.

Aussi, lorsque Bannière revint, au lieu de l'accueillir avec cette mine froide des jours précédents, Olympe le prit par la main, le fit asseoir à ses pieds, et, caressante comme une maîtresse, persuasive comme une mère:

—Vous venez de jouer, lui dit elle.

—Eh! mon Dieu, oui, dit Bannière.

—Vous avez perdu?

—Non, j'ai gagné.

—Mais vous n'avez pas gagné?

—Oh! j'aurais dû gagner mille louis.

Et Bannière lui expliqua avec la fièvre incessante du joueur, tous les coups qu'il eût dû gagner s'il n'avait pas eu la chance contre lui.

—Pauvre garçon! dit Olympe après l'avoir écouté avec une attention mêlée d'une profonde pitié, tant d'émotions, de calculs, d'efforts et de souffrances?

Olympe était toujours la bonne, la tendre Olympe; les larmes lui montèrent aux yeux.

—Concluez, dit il.

—Oh! mon Dieu! fit Olympe, la conclusion sera bien simple. Vous jouez pour ne gagner ni perdre; autant vaut ne pas jouer. Voyons, c'est dit: n'allez plus vous brûler le sang, vous économiserez au moins votre vie.

Bannière allait s'écrier: C'est pour vous! mais il se retint.

Bannière était toujours amoureux, aussi était il toujours généreux et discret.

Olympe ajouta:

—Nous n'avons point encore touché aux dernières ressources; nous avons des bijoux que nous pouvons vendre.

—Oh! s'écria Bannière, avant les bijoux, il y a la vaisselle, ce me semble.

—La vaisselle! oh! non pas, dit Olympe. Je puis très bien sortir et m'habiller sans bijoux, mais sans vaisselle, nous ne pourrions plus recevoir.

—Eh! qui donc voulez-vous recevoir, mon Dieu! dit Bannière, qui, n'étant jamais à la maison, et y revenant quand tout le monde était parti, ignorait que sa femme reçût.

—J'ai mon plan, dit Olympe. Vous ne resterez pas plus joueur que vous n'êtes resté comédien. Changer, pour vous, est une nécessité. De novice, vous vous êtes fait comédien; de comédien, joueur; de joueur, vous vous ferez homme du monde, homme d'épée, peut-être, que sais-je, moi? et vous changerez ainsi jusqu'à ce que vous ayez atteint la dernière transformation, jusqu'à ce que vous soyez devenu papillon splendide.

—Hélas! répondit Bannière, jusqu'à présent, pauvre Olympe, je n'ai guère été pour vous que la chenille.

—Mon ami, dit Olympe, vous avez de l'esprit, de l'instruction, de la tournure, vous êtes un logicien distingué, vous parlez bien.

—Où diable tout cela me conduira-t-il, si je n'ai pas quelqu'un qui me pousse?

—Justement, mon cher Joseph, quelqu'un vous poussera.

—Et qui sera ce quelqu'un?

—L'abbé d'Hoirac.

—L'abbé d'Hoirac?

—Vous ne savez pas de qui je veux parler?

—Ma foi, non, à moins que ce ne soit de ce prestolet qui était fourré dans nos coulisses tous les soirs où vous jouiez, et qui me marchait toujours sur les pieds.

—Justement c'est cela.

—Comment, ce bonhomme toujours bourdonnant, papillonnant, chantonnant qui a l'air d'un hanneton fou!

—En effet, c'est assez ressemblant, dit Olympe en éclatant de rire.

—Comment il faut que je me fasse, pour avancer, protéger par cet avorton?

—Ah! pour cette fois, vous êtes injuste, Bannière; hanneton, oui; avorton, non. L'abbé est, à tout prendre, un charmant poupon, et l'on voit bien que vous ne l'avez pas regardé.

—Mais en revanche, dit Bannière, sans savoir comment il devait prendre l'insistance de sa maîtresse, on dirait que vous l'avez beaucoup regardé, vous.

—Allons, des niaiseries! dit Olympe.

—Mais comment diable le connaissez-vous?

—Comme je connais une foule de gens que vous ne connaissez pas. Tous les soirs, vous allez au jeu, et tous les soirs l'abbé d'Hoirac vient passer son temps à jouer aux échecs avec moi.

Bannière hocha tristement la tête.

—Vous m'avez convaincu, dit il, de l'inutilité de mes tentatives à l'académie. Demain, je jouerai aux échecs avec M. l'abbé d'Hoirac.

—Et à ce jeu-là, cher ami, vous gagnerez au lieu de perdre: c'est moi qui vous en réponds.

—Mais c'est donc un homme bien parfait, que cet abbé d'Hoirac? dit Bannière.

—Ce n'est pas un homme parfait, cher ami, attendu que la perfection n'est pas de ce monde; mais comme les jours où je ne joue pas, j'en suis réduite à la société de ma coiffeuse et à celle de Claire, la société de ce hanneton fou, comme vous l'appelez, ne m'a point paru à dédaigner tout-à-fait.

—C'est drôle, dit Bannière, que je ne me sois jamais aperçu du mérite de M. l'abbé d'Hoirac. Il est vrai que je ne faisais attention à lui que lorsqu'il me marchait sur les pieds.

—Vous en reviendrez toujours, cher ami, à cette maladresse de l'abbé; elle est bien naturelle, cependant. L'abbé est myope, si myope qu'il ne voit pas le bout de son nez. Comment voulez-vous qu'il voie ses pieds qui sont bien autrement loin de ses yeux que le bout de son nez, qu'il ne voit pas?

—Vous avez raison, Olympe, dit Bannière, et la première fois que je rencontrerai l'abbé d'Hoirac, je le regarderai au visage.

—Eh bien! vous verrez une jolie poupée, dit tranquillement Olympe en passant dans son boudoir.

—Et quand viendra M. l'abbé, demanda Bannière. Sera-ce ce soir?

—Non. Ce soir, je joue.

—Ce sera demain, alors?

—Oui, ce sera demain.

—Et à quelle heure?

—A six heures, comme toujours.

—Très bien, madame.

Olympe regarda son amant de côté, haussa les épaules, et se livra à sa femme de chambre.

XXI.

L'abbé d'Hoirac.

Le soir arriva, et avec le soir la société ordinaire de Mme de Bannière.

Bannière ne s'était pas rendu, comme d'habitude, à l'académie. Il voulait absolument voir ce fameux abbé d'Horiac, dont il lui avait été tant parlé.

Il le vit apparaître à six heures sonnant, c'était son heure.

Ce charmant abbé se fit annoncer du bas de l'escalier par deux valets d'abord, puis par une délicieuse odeur de muscadille qui monta au premier étage quand l'abbé posa son pied sur le premier degré.

Derrière l'abbé venaient deux autres grands laquais portant un énorme plateau chargé de fleurs, de rouleaux de musique et de pâtisserie.

L'abbé fit son entrée avec grâce; il marchait, il est vrai, les bras étendus comme quelqu'un qui joue au Collin Maillard; mais cette hésitation ne manquait pas d'un certain agrément.

Il avait une jolie figure, rose et pleine, de grands yeux bordés de longs cils; à ces yeux manquait l'éclair, mais la façon dont jouaient les paupières donnait à la prunelle tout le chatoiement et toute la transparence que le mouvement des doigts donne à la moire opale.

L'abbé fermait ses yeux et ouvrait ses lèvres, cachait sa prunelle et montrait ses dents. Il avait souri assez spirituellement pour faire paraître malin son nez retroussé, qui n'eût paru que bête chez un gentilhomme de moins bonnes manières et surtout de moins bonne maison.

Fidèle à ses habitudes, il salua Olympe en lui baisant la main, comme une main se baisait à cette époque là à Versailles, et, toujours par habitude aussi, il marcha des deux pieds sur les deux pieds de Bannière qui le regardait de trop près.

—Monsieur de Bannière, le maître de céans, dit Olympe en se hâtant de présenter l'ex novice à l'abbé pour couper court à la mauvaise humeur de l'un et aider à la mauvaise vue de l'autre.

—Ah! monsieur, mille pardons, s'écria l'abbé, je suis un bien malheureux homme.

—Je vous assure, monsieur, que vous ne m'avez fait aucun mal, dit Bannière.

—Eh bien, monsieur, non, ce n'est point, en vérité, pour ma maladresse involontaire que je vous demande pardon.

—Mais alors pourquoi donc, monsieur? dit Bannière, surpris et osant à peine essuyer ses boucles.

—Monsieur, c'est que je ne savais pas avoir l'honneur de vous voir et que je m'étais permis d'offrir à Mme de Bannière quelques fleurs et quelques sucreries.

—De fort belles fleurs et des sucreries qui me paraissent parfaites, dit Bannière.

—Soit, mais qu'il n'est pas convenable qu'un autre que vous, offre à madame, s'écria l'abbé.

—Monsieur....

—C'est pourquoi, avec votre permission, mes deux laquais vont tout jeter par la fenêtre.

—Oh, monsieur, dit Bannière, ce serait un meurtre.

—Jetez, jetez dit l'abbé.

Les laquais obéirent, et versèrent en effet par la fenêtre le plateau chargé des galanteries de leur maître.

Bannière fut fort étonné de cette action dont la splendeur le dominait beaucoup.

Olympe se contenta de sourire. Elle avait suivi des yeux les fleurs voler dans l'espace, et avait vu un papier se détacher du cœur de l'un des bouquets.

Bannière fit plusieurs révérences à cet abbé si poli et si fastueux à la fois, qui affecta de toujours parler et de toujours sourire. Il chanta des duos avec Olympe, il chanta des solos, il joua d'une viole que son laquais avait apportée, il fit enfin les frais de toute la soirée avec un empressement pour Bannière dont celui-ci était confus.

Quant à Olympe, elle bâilla fréquemment pendant toute cette soirée. Fréquemment aussi elle donna ses belles mains à baiser au *maître de céans*, en un mot, elle rassura Bannière comme une digne et honnête femme sait rassurer son amant.

Elle le rassura plus qu'elle n'aurait dû peut-être, car il est de certains cœurs dont la fidélité dépend toujours de la crainte ou de l'esclavage où on les tient.

Lorsque l'abbé eut papillonné pendant trois heures, lorsqu'il eut à l'envi brisé les cordes de sa viole et celles de sa voix,

—En voilà, madame, dit il, il faudra que je vous [illegible] d'un bien brave homme.

Et il se mit à rire.

—De quel bonhomme voulez vous donc parler? demanda Olympe.

—A vous surtout, monsieur de Bannière, poursuivit l'abbé toujours riant.

—Quel bonhomme? demanda Bannière à son tour.

—Etes vous bien religieux, monsieur Bannière? demanda l'abbé.

—Moi?

—Oui.... bien scrupuleux?

—Mais..... Modérément. Pourquoi cette question?

—Ah! c'est que le brave homme en question....

—Celui dont vous voulez nous faire faire la connaissance?

—Oui.... est un juif.

Et l'abbé continua de rire.

—Oh! l'abbé, que dites vous donc là? fit Olympe. Un juif! mais à quoi cela sert-il, mon Dieu?

—Un juif brave homme! dit Bannière avec un sourire un peu forcé. Il faut que vous soyez bien saint, monsieur l'abbé, pour avoir vu un pareil miracle.

—Si vous saviez la charmante perle qu'il m'a vendue ce soir, et en vérité pour rien!

—Ah! voyons, monsieur l'abbé, dit Olympe avec cet empressement enfantin que les femmes ont pour les bijoux.

—Je ne l'ai plus, dit l'abbé.

—Et qu'en avez vous fait? demanda Bannière. Cela peut il se dire au moins devant une dame?

—Eh! mon Dieu! dit l'abbé du ton le plus simple, je crois que je l'avais liée à un de ces bouquets, et il est bien probable qu'elle doit être quelque part là, en bas, dans les ruisseaux.

L'abbé disait tout cela avec son même sourire charmant.

M. l'abbé est Gascon ou millionnaire, fit Olympe.

—L'un et l'autre, répliqua tranquillement l'abbé. Je disais donc que j'amènerais un jour mon juif, et s'il ne trouve pas moyen avec sa langue dorée de vous vendre pour dix mille écus en une heure, je veux perdre mon nom d'Hoirac, madame.

C'est un homme sans pareil.

—Cette perle, pensait Bannière, cette perle! Il y a donc des hommes qui sont assez riches pour jeter ainsi des perles par les fenêtres. [illegible]

Et il regarda, non sans admiration cette fois, le nez retroussé de l'abbé.

Celui-ci fit la roue et sortit vers les dix heures.

—Vous trouverez peut être, madame, dit il à Olympe, que je vous quitte aujourd'hui de bien bonne heure, mais c'est que j'ai promis à la Catalane de la faire souper avec MM. d'Abens, ce sont deux gentilshommes de mon pays, qui sont recommandés par leurs grands parens et que je lance.

Et tandis qu'il disait ces mots, Olympe regardait avec satisfaction l'impassible figure de Bannière, qui eût donné mille gouttes de son sang pour que ce bavard fût parti et qu'il pût chercher la perle.

Mais avant lui, hélas! la coiffeuse de madame avait entendu l'abbé. Cette coiffeuse, oracle souverain et despotique, donnait souvent du dessous à Claire quand il s'agissait de haute politique théâtrale. On l'admettait d'habitude à tous les conseils, et quand elle n'y était pas admise, elle suppléait à cette omission en écoutant aux portes.

Ce fut donc assez pour elle, d'entendre ce qu'avait dit l'abbé, elle savait la rue déserte dès six heures. En cherchant, pourquoi ne trouverait-elle pas?

Bannière l'avait vue sortir, si bien que, en personne de théâtre, elle eût dissimulé sa sortie. Il comprenait en se dévorant les poings, que bien qu'il fît des vœux pour que l'abbé partît, il partirait, lui, toujours trop tard.

Ce qui nous fait penser qu'en effet Bannière fût parti trop tard, c'est que le soir même, tandis que Bannière se déshabillait, la coiffeuse remit à Olympe une lettre qu'elle avait trouvée, disait elle, dans la rue, et qui n'était autre que ce billet qu'Olympe avait vu voler de son côté, tandis que le bouquet volait du sien.

Cette lettre peut-être, tant le cœur des femmes est bizarre! cette lettre, peut-être Olympe n'eût-elle point été fâchée de la lire, si la perle n'avait un peu gâté tout cela.

Tandis qu'elle lisait la lettre dans son cabinet, Olympe entendit Bannière qui ouvrait doucement la porte de sa chambre.

Olympe devina qu'il ouvrait cette porte pour descendre, et qu'il descendait pour chercher la perle.

Olympe prit de Bannière une mauvaise opinion.

—Où allez vous, mon ami? demanda-t-elle en fourrant la lettre dans la poche de son peignoir.

—Moi! dit Bannière. Nulle part. Je sortais.

—Vous sortiez comme cela, nu tête, en voisin? et pourquoi faire sortiez vous?

—Pour prendre l'air, dit Bannière.

—Restez donc, mon ami, dit Olympe. En vérité, mon ami, si l'abbé vous voyait ce soir dans la rue, il croirait que vous cherchez sa perle.

Bannière rougit comme si par la bouche d'Olympe il eût entendu parler sa conscience.

Il rentra dans sa chambre, se coucha, mais dormit mal. Toute la nuit il se tourna et se retourna dans son lit: le pauvre Bannière rêvait perles et diamants.

Mais le lendemain, Bannière alla trouver l'abbé sur la promenade, où chaque jour on le rencontrait.

Après les embrassades de rigueur et quelques égaremens des pieds de l'abbé sur ceux de Bannière:

—Est-ce que vous n'étiez pas avec votre juif tout à l'heure? demanda ce dernier.

—Mais non.

—Bon! c'est qu'il me semblait......

—J'étais avec l'ambassadeur de Sardaigne.

—Ah! pardon, il n'y a que moi pour faire de ces bévues-là. Confondre un ambassadeur avec un juif.

—C'est que peut-être vous en avez besoin.

—De l'ambassadeur de Sardaigne?

—Non, de mon Juif.

—Eh! je l'avouerai, puisqu'il est impossible de vous rien cacher, dit Bannière.

—Oui, le fait est, malgré ma myopie ou peut-être à cause de ma myopie, je suis assez clairvoyant. Voulez-vous par hasard, l'adresse de ce juif, mon cher Bannière?

—S'il vous plait, vous me feriez grand plaisir.

Jacob, rue des Minimes, en face le Saule d'Or.

—Le Saule d'Or?

—Bien, un grand arbre en bois doré qui fait saillie sur une boutique de ...... de tabletier, oui, je me rappelle les billes de billard et les tabatières.

—Merci.

—Vous voulez acheter quelque chose à madame de Bannière?

—Oui, mais chut.

—Pardieu! dit l'abbé.

Puis, comme il lui vint une idée subite.

—Avez-vous une chaise? dit-il.

—Non, j'en prendrai une sur la place.

—Prenez la mienne.

—Oh! monsieur l'abbé......

—Prenez donc, mon cher. Holà, mes porteurs!

Bannière se laissa pousser dans la belle chaise de l'abbé, qui fit un signe aux laquais.

Le mari emballé, l'abbé partit tout courant pour aller trouver la femme, qui répétait au théâtre.

Mais en tournant le coin d'une rue, il ressentit un choc violent qui lui fit d'abord pousser un cri de douleur.

Puis, ayant reconnu l'homme auquel il s'était heurté, l'abbé poussa un cri de surprise.

—Jacob! ah! maroufle! ne peux-tu donc regarder devant toi?

Pardon, monsieur l'abbé, j'étais moi même très préoccupé: je tournais l'angle d'une rue et n'avais pas l'honneur de vous voir.

—Comment? tu n'avais pas l'honneur de me voir?

—Non, monsieur l'abbé.

—Mais tu sais bien cependant que j'ai le monopole de la cécité drôle?

—Monsieur l'abbé m'excusera, je n'ai point voulu marcher sur ses brisées, mais c'est ce coffre qui me courbait.

—Et qu'y a-t-il donc dans ce coffre? de l'argenterie, j'en suis sûr.

—De l'argenterie, oui, monsieur l'abbé.

—Que tu vas vendre?

—Non, au contraire, que je viens d'acheter.

—Va t'en vite chez toi, malheureux! je t'ai envoyé une pratique. Retiens la le plus longtemps possible. C'est un gentilhomme de mes amis qui va t'acheter gros comme ce coffre. Tiens, il est joli, ce me semble, ce coffre.

—Je le crois bien, regardez le; en changeant le chiffre, ce coffre là ferait bien votre affaire, monsieur l'abbé.

Et il haussa le coffre à la hauteur des yeux de l'abbé.

—Qu'est-ce que ce chiffre? demanda l'abbé, un O et un C.......?

—Oh! sans doute le chiffre de quelque amant qui aura donné ce coffre à l'actrice.

—A l'actrice dis tu? C'est donc à une actrice que tu as acheté ce coffre?

—Oui, monsieur l'abbé, c'est à madame Bannière.

—Oh! Jacob, que m'annonces tu là? Comment? Mme Bannière vend son argenterie?

—Comme vous voyez, monsieur l'abbé.

L'abbé prit le coffre des mains du Juif et faillit le laisser tomber, tant il était lourd.

—Combien as tu acheté cela? dit-il [illegible] l'abbé. Voyons, ne mens pas.

—Deux cents pistoles, monsieur l'abbé.

—Misérable! tu as volé moitié, il y a pour quatre cents pistoles d'argenterie dans ce coffre. Fais porter ce coffre là chez moi.

—Vous l'achetez?

—Trois cents pistoles.

—Trois cents pistoles, monsieur l'abbé, ce n'est guère; vous avez vous même estimé le coffre à quatre cents.

—Impudent coquin! dit l'abbé, je te donne cent pistoles de bénéfice de la main à la main et tu n'es pas content?

—Oh! les temps sont si mauvais!

—Allons, porte ce coffre chez moi.

—J'y vais, monsieur l'abbé, et le Juif fit un mouvement pour s'éloigner.

—Mais auparavant, attends.

—J'attends, monsieur l'abbé, et le Juif s'arrêta.

—Dis moi comment tu as fait connaissance de cette dame.

—Par sa coiffeuse.

—Ah! il y a une coiffeuse? je ne l'avais pas encore vue; c'est la vraie que je ne vois rien. Retiens-la mon ami bien longtemps. Va!

Et il s'achemina vers le théâtre en disant: Juif, coiffeuse, mari, argenterie vendue, bijoux achetés, tout cela comme sur de petites roulettes.

(à continuer.)

Il a plu au G.: Arch.: de l'U.: d'appeler à lui notre T.: C.: F.: Mathieu STEFFE, membre fondateur de la R.: L.: Foyer Maçonnique No 44. [illegible]

Décédée hier, à huit heures du matin, Mlle JOSEPHINE HUGOT, fille de M. JOSEPH HUGOT et de dame JOSEPHINE CHEVALON, à l'âge de 40 ans. Les amis et connaissances de la famille VICTOR WILTZ et P. AVEGNO, sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 15 courant, à 11 heures du matin. Le convoi funèbre partira de la résidence de M. Avegno, rue Toulouse entre Dauphine et Bourbon.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI SOIR 13 DECEMBRE.

La demande de cotons a été modérée aujourd'hui: 3,500 balles ont changé de mains aux prix fermes. Nous cotons de low à good middling 7 à 7⅞ cts la liv.

Il s'est vendu aujourd'hui 150 boucauts à [illegible]; 400 boucauts ont été vendus aux mêmes prix, et 1,500 barils de mélasse à 21½ et 22 cts le gallon.

Le marché aux farines est stable; il s'est vendu 1,000 barils, dont 600 de l'Ohio à $3 75, et 200 de St-Louis à $4. Environ 1,500 sacs de maïs ont été vendus à 45 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas changé, et rien d'important ne s'est fait aujourd'hui.

Le whiskey se vend à 17 cts le gallon pour les qualités rectifiées.

Le change commercial comme par le passé. Sterling, 10⅛ @ 11—Paris, 5f. 25 @ 5f. 15—Traites sur New-York, à 60 jours, 2 @ 2½ pour cent d'escompte—Checks ⅛ à ¾ pour cent d'escompte.

Le fret s'est un peu amélioré. Un navire a été engagé aujourd'hui pour Liverpool à 7/16 d.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Samedi.

Steamship Louisiana, Lawless, pr Galveston
Navire North America, Dunbar, pr Liverpool
Sabattia, Hall, pr Baltimore
Lochinvar, Ballard, pr Trieste
Vermont, Dismore, pr New York
Robert Harding, Harding, pr le Havre
Lady Sale, Trevelick, pr Liverpool
Barque Gipsey, Sampson, pr Gênes
Brick Morning Star, Fell, pr Kingston
Goelette B Mathews, Robinson, pr Belize Hon.
Steamer Pearl, Boardman, pr Montgomery

Arrivés Samedi.

Navire Jessore, Cobb, de New York.
Duc de Brabant, Schmidt, d'Anvers.
Leavitt Storer, Garcia, de Waldobro.
Esmeralda, McManus, de Liverpool.
Westminster, Shapter, de New York.
Barque Rainbow, Lawrence, de Boston.
Albers, Purington, de Baltimore.
Mary Broughan, Pratt, de Baltimore.
Brick Ciro, Eyerte, de Vera Cruz.
Goelette H N McKay, Downs, de Tampico.

—STEAMBOATS.—

Mary Foley, Dalteres, de Donaldsonville
Natchez No 2, Leathers, de Hard Times.
St Charles, Applegate, de Bayou Sara.
Gipsey, Ure, de Bayou Sara.
Mobile, Post, de Mobile.
Yorktown No 2, Myers, de Cincinnati.
Cherokee, Milliken, de Tennessee River.
Lewis Whitman, Andrews, de Cincinnati.
Uncle Sam, Van Dusen, de St Louis.
D B Mosby, Power, de Yazoo City
Ophelia, Gordon, de Port Hudson.
Rose, Greig, de Louisville.
Lexington, Mather, de Louisville.
Hecla, Lodwick, de Fort Adams.
Empire, Meekin, de Louisville.
St Louis, Taylor, de St Louis.

Arrivés Hier.

Steamship Meteor, Forbes, de Galveston.
Navire Baltimorean, Robertson, de New York.
Jenny Lind, Card, de New York.
Havana, Adams, de Kingston
A F Jeunes, Dennison, de Hambourg.
Barque Peter Godefroy, de Hambourg.
Juanita, Pla, de Vera Cruz.
Brick John Williams, Goodspeed, de Vera Cruz.
Goelette Newton, Lodge, de Vera Cruz.
Jane Elizabeth, Simmons, de Tampico.

—STEAMBOATS.—

Dr Beaty, Wilson, de Donaldsonville
Alton, Greenlaw, de Memphis.
Bee, Berkshire, d'Alexandrie
Caddo No 2, Graham de Louisville.
New Latona, Landry, de Bâton Rouge.

—PORTS ETRANGERS.—

Liverpool, 21 novembre—Arrivés, Irvine, de la Nlle-Orléans et Key West; 20, Ossosco, do; Venice, Young, do; 14, Reciprocity, Porter, do; partis, 20, Africa, Davis, pour la Nlle-Orléans; May, Thompson, do; City of Lincoln, Pendecost, do; Arabella, Parker, do; 14, Glance, Taylor, do; Argo, Mills, do; Chatham, Vesma, do; Favorite, Pickance, do; expédié, 20, Lord Ashley, Roberts, do; expédié à Londres, 18, T J Rogers, Sprague, do.

Newport, 20 novembre—Parti, Cornelia, Blanchard, pr la Nlle-Orléans.

Greenock, 19 novembre—Parti, Brooksby, McEvan, pr la Nlle-Orléans.

Bordeaux, 18 novembre—Parti, Ocean Star, Lord, pour la Nlle-Orléans.

Gothenburg, 8 novembre—Expédié, Grenada, Bachelder, pr la Nlle Orléans.

Marseille, 12 novembre—Arrivé, Primus, Swendehn, de la Nlle Orléans.

Bristol, 15 novembre—Parti, Volant, Sears, pour la N Orléans.

Gibraltar, 5 novembre—Arrivé, Clarissa, Cook, de Malaga, et expédié pr la N Orléans.

Départs des steamers de l'Océan Atlantique.

(DES ETATS-UNIS.)

EUROPA, de Boston pour Liverpool, le 24 Décembre.
AMERICA, de New-York pour Liverpool, le 31 Déc.

(D'AMERIQUE.)

EUROPA, de Liverpool pour Boston, le 29 Novembre.

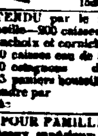

Habillements d'enfants.
—Spécialité—
Wm. STUART & Co,
8, RUE DE CHARTRES.
Magasin d'habillements confectionnés, spécialité pour les petits
Garçons seulement.
Chemises, Cravates,
Mouchoirs, Gants,
15 déc Bretelles, Bas, &c.

ATTENDU par le navire Cumberland, de Marseille—200 caisses salaisons assorties, olives, câpres, anchois et cornichons;
150 caisses eau de fleurs d'oranger, 1ère qualité,
10 estagnons do do do;
73 paniers bouteilles vides 24 onces;
A vendre par ANT. GIRAUD,
15 déc 46, Vieille Levée.

VIN POUR FAMILLES—200 barriques vin de Bordeaux supérieur;
30 barils vin blanc;
200 caisses vin blanc et rouge;
A vendre par ANT. GIRAUD,
15 déc 46, Vieille Levée

Vente de Linge fait, Bottes, Souliers, &c. &c.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente se composant de 200 lots de linge fait, et 150 caisses Bottes, Souliers et Brodequins qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de J. B. Blache & Co, No 77, rue de Chartres.

Pour détails, voir aux avis.

Demande d'emploi.

UN professeur capable d'enseigner les langues latine, grecque et anglaise, ainsi que les mathématiques, désire trouver une place de professeur dans une famille française à la campagne. Il peut donner les meilleures recommandations sur ses capacités et sa moralité.

S'adresser au bureau de L'ABEILLE. 15 déc

Bureau de l'agence de la Compagnie d'assurance mutuelle du Soleil.

Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1851

LE dividende pour 1851 sur les scripts de cette compagnie seront payés à ce bureau.

15 déc—1m L. MATHEWS, agent.

GRAND RABAIS!
Marchandises sèches à 30 pour cent au-dessous du coût.
Au No 22, rue de Chartres.

LE magasin autrefois occupé par M. Jacomo Brady et tout récemment par MM. J. Abadie & Co [illegible] d'être vendu à un grand sacrifice; les marchandises qui en font partie seront vendues en détail [illegible] une réduction de 30 pour cent sur les prix coûtants.

Le magasin sera fermé pendant trois jours pour cause d'inventaire, et **ouvert le 18 courant.** Les marchandises comprises dans ce magasin [illegible] et importées tout récemment d'Europe et du Nord sont fraîches et convenables pour la saison.

15 déc

BARRIERE, LACAPERE & Co, No 20, rue de Chartres,

DESIRANT se faire leur stock de marchandises qui est considérable, offrent à vendre à des prix réduits les articles suivants qui en font partie:

Articles pour Dames:

Mérinos français en couleur et noir à $1
[illegible]
Satin de laine noir et couleur pour robes
Cachemires d'Ecosse imprimés [illegible]
Mousseline de laine unie et imprimée
[illegible]
Alepine noire, en grand assortiment, à bas prix
Alpacas noirs en couleur [illegible]
Flanelles noires [illegible]
Mérinos anglais noir et couleur
Draps de dames pour manteaux
Indiennes françaises à 12½ cents
do do extra riches [illegible] à 25 cts.

Nous engageons nos amis et le public en général à venir examiner notre stock qui est très varié.

BARRIERE, LACAPERE & Co.
15 déc 20 rue Chartres

P. & R. REILLY & Co.
Encoignure Royale et Canal.

VIENNENT de recevoir un supplément de nouveautés de saison, qu'ils vendront aux mêmes conditions que celles reçues précédemment, c'est-à-dire à 30 p. % de réduction des prix de [illegible]
VELOURS soie noire et couleur, $2 25.
CHALES [illegible] de $15 à 125.
POULT de soie [illegible]
POPELINES [illegible]
TAFFETAS et gros de Naples [illegible]
GROS DE NAPLES [illegible]
CACHEMIRE d'Ecosse [illegible]
do Ecossais [illegible]
INDIENNE française [illegible]
DAMAS LAINE [illegible]
RIDEAUX MOUSSELINE brodée [illegible]
do bobinet do [illegible]
DAMAS coton couleur, 25 cts
CHEMISETTES, broderie anglaise,
MANCHES do
VALENCIENNES, gants, éventails, &c
OMBRELLES très riches, de $2 50 et $4
Un assortiment de gants de flanelle français, pour dames et enfants, &c.
15 déc P. & R. REILLY & CO.

Jouets! Jouets!

100 caisses jouets assortis, directement d'Allemagne, très convenables pour les détaillants de la ville et de la campagne, à vendre à bon marché par MIAH & POLLARD & CO., No 12, rue du Canal.

Aussi, 200 caisses pétards, qualité supérieure. 13 déc

EN magasin et à vendre par le soussigné:
100 caisses absynthe
100 do vermouth,
100 do muscat,
50 do fruits à l'eau de vie,
150 paniers bouteilles vides,
25 balles bouchons, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
15 déc 27, rue St-Louis

VINS—250 barriques vin St Julien Médoc
100 barriques vin rouge St Estèphe,
150 caisses vin rouge St Julien 1846,
4 barriques vin blanc Haut Sauterne
100 caisses vin blanc Haut Sauterne
[illegible] à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
15 déc 27, rue St-Louis

HUILE D'OLIVE.—400 paniers huile d'olive 1851 à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
15 déc 27, rue St-Louis

COGNAC DAMEJEANNES, &c—30 quarts cognac [illegible]
PAUL JUGE FILS & Co.

COGNAC.—25 quarts de Jean Louis, vieux cognac supérieur 1825
[illegible]
J. & J. TARDOS,
15 déc No 31, Vieille Levée

VINS EN BARRIQUES—[illegible]
J. & J. TARDOS,
15 déc No 31, Vieille Levée

VIN BLANC EN BARRIQUES—140 barils Haut Sauterne, sous les clés de la douane, à vendre par J. & J. TARDOS,
15 déc No 31, Vieille Levée.

VINS EN CAISSES—1600 caisses St Emilion 1844, [illegible] Margaux, Haut Talence, sous les clés de la douane, à vendre par J. & J. TARDOS,
15 déc No 31, Vieille Levée.

VIN BLANC EN CAISSES—250 caisses Haut Sauterne 1846, sous les clés de la douane, à vendre par J. & J. TARDOS,
15 déc No 31, Vieille Levée.

VINAIGRE EN CAISSES—30 caisses vinaigre pour salades, à vendre par J. & J. TARDOS,
15 déc No 31, Vieille Levée

CHAMPAGNE—250 paniers champagne de Dubec, Fleur de Avize, Star, Bouché, sous les clés de la douane, à vendre par J. & J. TARDOS.
15 déc No 31, Vieille Levée

PRUNES—300 caisses prunes en paniers, [illegible] sous les clés de la douane, à vendre par J. & J. TARDOS,
15 déc No 31, Vieille Levée

TRUFFES—450 boîtes truffes de Dubec & Co, à vendre par J. & J. TARDOS
15 déc No 31, Vieille Levée

CARTONNAGE POUR LES CONFISEURS—4 caisses cartonnage assorti, à vendre par J. & J. TARDOS,
15 déc No 31, Vieille Levée

TRUFFES—6 caisses truffes de Carpentras, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
15 déc 17 et 19, rue St Louis

EAU DE FLEUR D'ORANGER—20 estagnons eau de fleur d'oranger triple, 20 caisses do do à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
15 déc 17 et 19, rue St Louis

FRUITS A L'EAU DE VIE—41 caisses prunes à l'eau de vie, 21 do abricots do, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
15 déc 17 et 19, rue St Louis

SARDINES—100 caisses sardines en demi et quarts de boîtes, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
15 déc 17 et 19, rue St Louis

VIN ROUGE EN CAISSES—[illegible] St Julien, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
15 déc 17 et 19, rue St Louis

VIN DE MADERE ET DE MALAGA—11 quarts pipes vin de Madère, 21 do do de Malaga, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
15 déc 17 et 19, rue St Louis

Avis aux Confiseurs et Fancy Groceries.

REÇU par le navire Louisiana, de Marseille—[illegible] parfums cristallisés assortis;
30 caisses liqueurs [illegible] qualité extra;
12 caisses marasquin de Zara [illegible]
100 do Vermouth, [illegible] & Co,
50 do absinthe do do
50 do kirsch do do
A vendre par ANT. GIRAUD,
15 déc 46, Vieille Levée.

EN MAGASIN d'importations diverses à vendre par le soussigné:
60 quarts Porto sec à la Couronne de Ch. Durand,
100 do Madère [illegible] Grossel,
50 barriques vin rouge ordinaire,
24 do do vieux de Ch Carcanieux,
24 do do Margaux de Genouillac & Valery,
40 do do blanc Haut-Sauterne,
13 demi barriques do,
200 caisses vin rouge Ch. Lafayette, St-Julien et (Margaux,
100 do de vieux Médoc,
15 caisses Champagne de F. A. Garraux,
50 paniers huile Plagniol,
50 caisses cerises à l'eau-de-vie de 12 bouteilles,
25 do prunes do,
25 do abricots do,
25 do fraises do
A vendre par P. LONGIS,
15 déc No 47, Vieille Levée.

DOUBLONS ESPAGNOLS—250 à vendre par B. VALLS,
15 déc 73, Magasins.

RIZ de la Caroline—150 boucauts, à vendre par B. VALLS,
15 déc 73, Magasins.

CAFE de la Havane—50 sacs, à vendre par B. VALLS,
15 déc 73, Magasins.

CACAO—120 sacs cacao de Guayaquil, à vendre par B. VALLS,
15 déc 73, Magasins.

HUILE D'ESPAGNE—150 bottes, à vendre par B. VALLS,
15 déc 73, Magasins.

BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX—3,000 caisses maintenant en magasin et formant un assortiment complet, convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre par R. G. HOBBS & Co.,
15 déc 12, Douane

VITRES—700 caisses, françaises, unis et en couleurs, en débarquement, et à vendre par W. F. VREDENBURG & Co,
15 déc 27, Vieille Levée

MUSCADE—8 barils No. 1, en magasin, à vendre par W. F. VREDENBURG & Co.,
15 déc 27, Vieille Levée

HUILE DE CASTOR—30 barils [illegible], à vendre par W. F. VREDENBURG & Co.,
15 déc 27, Commune

INDIGO—15 surons Guatemala; 10 caisses Manille, à vendre par W. F. VREDENBURG & Co.,
15 déc 27, Vieille Levée

HUILE DE LIN—50 barils cru et cuit, à vendre par W. F. VREDENBURG & Co.,
15 déc 27, Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible]

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

LUNDI, 15 DECEMBRE 1851

2me représentation de

CHARLES VI,

Grand opéra en 5 actes d'Halévy

Mme H. Wideman remplira le rôle d'Odette.

On commencera à 7 ¼ heures.

Théâtre des Variétés

LUNDI 15 DECEMBRE

LE spectacle commencera par la comédie PAUL PRY. Puis, le ballet du JUGEMENT DE PARIS par la troupe des Montplaisir; suivi du ballet LA MAJA DE SEVILLA. Le tout se terminera par la farce du POST OF HONOR.

BALS DE SOCIETE.
Salle du Verandah, encoignure Orléans et Claiborne.

LE premier Bal qui se donnera dans cette salle aura lieu le samedi 20 du courant, et continuera tous les samedis.

Les souscripteurs sont priés de passer à la [illegible] pour prendre leur billet.

Membres du comité—MM. [illegible], A. Lange, [illegible] Beauregard, V. Bertoulin, J. [illegible]

L. A. SUCERAS

Un Grand Bal Maçonnique

Sera donné à la SALLE D'HARMONY [illegible] 12 janvier 1852, en GRAND COSTUME MAÇONNIQUE, au bénéfice de la caisse de secours sous le patronage de la TRES VENERABLE GRANDE LOGE de l'Etat de la Louisiane.

Et sous la direction des personnes ci-après nommées:

John McKee,	F. Calongne,
J. R. Brady,	G. W. Race,
S. O. Risk,	A. Fernandez,
J. Santini,	R. C. Knoot,
C. Gardanne,	A. Brosse,
S. A. Gause,	F. [illegible]

COMITE D'INVITATION.

S. Herriman,	R. Bonnhead,
J. T. Pemberton,	B. P. Voorhies,
M. W. Perkins,	J. Gerbeck,
E. Barnett,	A. Delcamare,
Y. Blake,	J. Lannis,
J. L. Warner,	A. Dorla.

Le prix du billet pour un cavalier et autant de dames qu'il voudra inviter, sujet à l'approbation du comité d'invitation, est fixé à 5 piastres.

Le public est informé que les billets sont personnels et qu'ils ne peuvent être transférés. On pourra s'en procurer dans les principaux magasins de musique et de [illegible]

N. B. Aucun billet ne sera vendu à la porte le soir du bal. 13 déc

OPERA ITALIEN,
Quel est l'emplacement que l'on choisira pour son local?

EN attendant cette décision, les soussignés ont [illegible] devoir informer les dames [illegible] assortiment de drapés d'Orient [illegible] France. [illegible]

I. LAROUSSINI & Co., [illegible] Levée, près le marché aux légumes [illegible] Baronne et Poydras

Sociedad Catalana de Beneficencia.

Los miembros que componen esta sociedad se reunirán en asamblea general, en su sala [illegible] Nº 14, calle Dumaine entre las de Levée y [illegible], el Domingo proximo 21 del corriente a las doce en punto de la mañana para la organización final de dicha sociedad.

Se recomienda a todos los miembros, su exactitud; pues media hora despues de la hora se abrirá, la asamblea con los que se hallen presentes.

De orden del presidente interino,
MATEO BICHETO.
N. Orleans y diciembre 14. Secretario.

Mairie de la Nouvelle-Orléans,

EN vertu d'une résolution adoptée par le Conseil de la Municipalité No Deux, [illegible]

A. D. CROSSMAN
15 déc

ATTENDU par les navires [illegible] venant de Marseille—
150 barriques vins rouges
150 quarts Porto doux de [illegible]
[illegible]
A vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée

EAU DE VIE—262 quarts de pipes eau de vie, Fin Gobard.

[illegible]

A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
17 & 19, rue St Louis

EN [illegible] du navire Medemseck, de Bordeaux—
[illegible] demi barriques vin blanc Haut Sauterne,
6 do do vin rouge Ch. Citran, 1846,
8 do do do [illegible] 1844
A vendre par B. TALAMON,
15 déc 182 & 186, rue Royale

EN MAGASIN—Vins rouges en barriques et caisses de divers crus; vin blanc ordinaire et supérieur en barriques et en caisses de 12 bouteilles et 24/2 bouteilles; sardines à l'huile en grandes boîtes, de la marque Gilles & Co; eau de fleur d'oranger [illegible]; huile d'olive Jos Plagniol en paniers de 12 bouteilles et 24/2 bouteilles [illegible] à vendre par
B. TALAMON,
182 & 186, rue Royale

VERMOUTH—30 caisses vermouth de L. Noilly. 30 caisses vermouth de Gautier, en magasin et à vendre par B. TALAMON,
15 déc 182 & 186, rue Royale

VIN DE CHAMPAGNE—50 paniers champagne de la marque Cardinal de Richelieu, qualité supérieure.
[illegible] paniers champagne Ai mousseux, qualité [illegible]
[illegible] paniers champagne Sillery, 1re qualité, en magasin et à vendre par B. TALAMON,
15 déc 182 & 186, rue Royale

PRUNES SECHES—30 caisses de 24 [illegible] prunes sèches;
[illegible] caisses de 24 boîtes en carton
En magasin et à vendre par B. TALAMON,
15 déc 182 & 186, rue Royale

PETITS POIS—[illegible] boîtes petits pois au naturel, [illegible] boîtes petits pois au naturel, en magasin et à vendre par B. TALAMON,
15 déc 182 & 186, rue Royale

THON MARINE—4 caisses thon mariné venant d'arriver en magasin et à vendre par B. TALAMON,
15 déc 182 & 186, rue Royale

SUCRE—150 caisses sucre de la Havane, blanc jaune et brun, en magasin, à vendre par LABORDE & XIQUES,
15 déc 37, Commune

CAFE—50 sacs café vert de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES,
15 déc 37, Commune

VENTES A L'ENCAN.

PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE.

VENTE DE SUCCESSION.

VENDREDI 9 janvier 1852, à 10 heures du matin, en vertu d'un ordre rendu par la Cour du [illegible] District judiciaire, il sera offert en vente publique sur l'habitation établie en sucrerie ci après décrite, par les exécuteurs testamentaires de feue [illegible], décédée, veuve de feu [illegible], les biens suivants, dépendant de la dite succession:

1o—Une belle **HABITATION** établie en sucrerie, située dans la paroisse St Jean Baptiste, environ 45 milles de la Nouvelle Orléans, sur la rive gauche du Mississipi, avec levées, mesurant dix-sept arpents plus ou moins de face au fleuve, sur quarante arpents de profondeur, entre lignes ouvrant, les quarante arpents [illegible] double concession; bornée du côté d'en haut par la propriété de Mme veuve Antoine [illegible], et du côté d'en bas par celle de Esteve Marquez, avec toutes les bâtisses qui en dépendent, telle que la sucrerie, purgerie, moulin à cannes, machine à vapeur, hangars, écuries, magasin [illegible] etc, etc.—ENSEMBLE aussi les cannes [illegible] tel que le tout se trouvera au moment de la vente.

2o—Une **TERRE** située dans la paroisse St Jean Baptiste, rive gauche du Mississipi, à quelques arpents plus bas que l'habitation ci-dessus décrite, mesurant sept arpents plus ou moins de face au fleuve, sur quarante arpents de profondeur, entre lignes fermant;—cette terre est sans aucune amélioration, sauf les barrières et la levée qui est en partie neuve;—elle est bornée du côté d'en haut par la propriété de M. Victorin Millet et du côté d'en bas par celle de M. James H. Loughborough.—Cette terre n'a pas été exploitée depuis plusieurs années.

3o—Quatre vingts **ESCLAVES** des deux sexes, dont les noms, âges, qualités, vices ou maladies, seront annoncés au moment de la vente. Des catalogues imprimés seront également distribués sur les lieux.

4o—Un MOULIN A SCIE, tout neuf, avec la charpente nécessaire pour le monter.

5o—Des outils et instruments aratoires, charrettes, harnais, une voiture, &c.

6o—Huit paires de bœufs, trente huit bêtes à cornes, quarante sept mulets, huit chevaux de cabrouet, [illegible] moutons, &c.

7o—Des meubles meublans et effets de ménage, argenterie, &c.

CONDITIONS:

Les biens meubles payables comptant.

Les Esclaves payables un quart comptant, et le reste en trois termes égaux, échéant le 1er mars des années 1853, 1854 et 1855.

Les propriétés foncières payables un cinquième comptant, et le reste en quatre termes égaux, [illegible]

[illegible]